

# LE MOT DU MAIRE

En ce dernier trimestre de 2020, que penser de l'année que nous venons de traverser sinon qu'elle fut, pour le moins, compliquée, tendue, conséquence des conditions sanitaires exceptionnelles et des décisions gouvernementales souvent perçues comme contradictoires voire injustes ?

Cependant, garants des lois de la République, nous nous appliquons à les respecter avec le bon sens nécessaire dans une telle situation.

Je remercie très chaleureusement l'ensemble du personnel communal qui a toujours été présent, depuis le début de cette pandémie, pour assurer leur fonction en respectant les règles sanitaires et ceci sans que je n'ai eu à le leur demander.

Au plan scolaire, j'ai pu constater combien les enseignants de nos écoles primaire et maternelle ont parfaitement géré une situation compliquée, assurant ainsi une mission essentielle pour nos enfants, soutenus par des parents présents et engagés.

Au plan sanitaire, professionnels de santé et aidants auprès des personnes âgées ont répondu sans faillir, aux exigences imposées par une situation plus que complexe.

Pour les associations, c'est aussi une année noire, puisqu'elles ne peuvent pas, actuellement, accueillir leurs adhérents.

A tous ces acteurs de notre vie communale, j'adresse de chaleureux remerciements pour leur engagement et leur implication professionnelle.

Enfin, merci à l'ensemble de nos habitants qui respectent bien, dans leur grande majorité, les consignes sanitaires souvent peu explicites.

# Travaux en cours

L'extension de la cantine et les travaux d'aménagement de la future médiathèque, dans le bâtiment de l'ex-poste, se poursuivent avec quelques difficultés liées à la COVID 19, ce qui implique des délais de fin de travaux sensiblement allongés. Ouverture probable de l'extension de la cantine à la fin du premier trimestre et pour la médiathèque un petit peu plus tôt.

## Eglise

Les travaux de restauration intérieure ont pris du retard pour la même raison qu'évoquée précédemment mais devraient être terminés mi-décembre permettant l'organisation de la messe de minuit si tout va bien.

Nous sommes convaincus que le résultat final sera à la hauteur de notre attente en matière d'architecture, de restauration et d'aménagement.

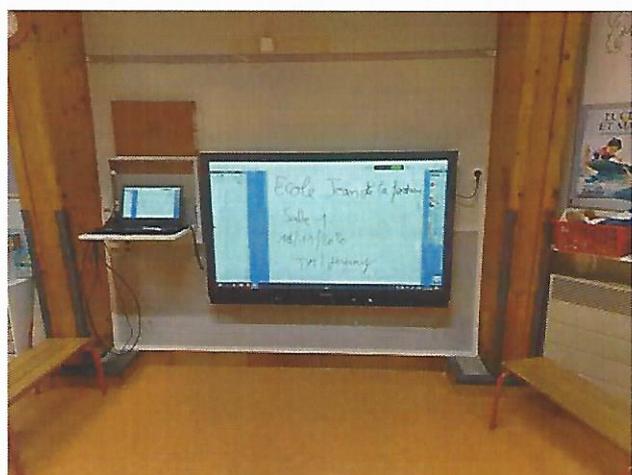
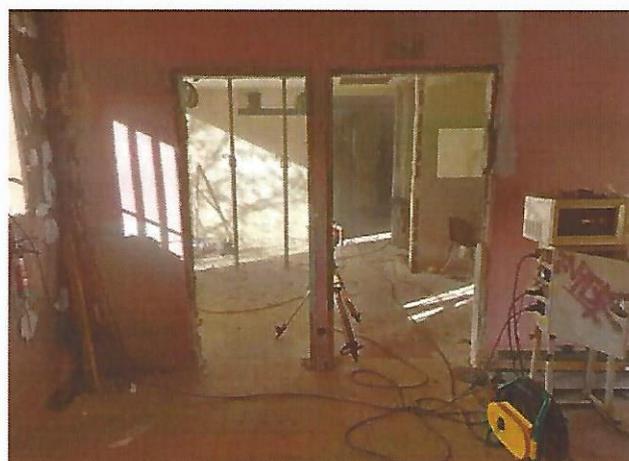
Nous organiserons des portes ouvertes afin que chacun d'entre vous puisse venir admirer ce long travail de restauration qui a duré 5 années. L'église fait partie de notre patrimoine, de notre histoire et de notre culture et il était de notre devoir d'assurer sa pérennité par cette restauration indispensable.

Je suis convaincu que la grande majorité de nos concitoyens partage une même fierté devant ce travail accompli et réussi.

## Ecoles

C'est fait ! Les trois classes de l'école maternelle sont équipées de tableaux numériques.

Nos deux écoles sont bien connectées et dotées des moyens (numériques) modernes qui permettront un enseignement de qualité et nous en sommes fiers.



## **Voirie**

A la suite de ma demande en 2019, le Conseil Départemental a accepté de prendre en charge les travaux de réfection de la rue de la République et la route de Beauvais (RD22). Ces travaux devaient avoir lieu en juillet mais le confinement est venu bousculer le calendrier. C'est donc en septembre qu'ils ont pu être réalisés et je dois remercier les riverains qui ont subi et supporté les nuisances consécutives à ces aménagements.

En réponse à celles et ceux qui ont pu faire des remarques sur la date choisie, qu'ils sachent que pour des travaux de voirie aussi importants, les entreprises de travaux publics ne travaillent pas en août !

Merci au Conseil Départemental qui m'a promis d'ailleurs des améliorations sur la RD92 (rue Pasteur et rue Victor Hugo).

## **Fibre**

En principe, fin 2020, toute notre commune devrait être fibrée.

Il subsiste encore un problème sur une partie du hameau du Réal car Val d'Oise Fibre l'a oublié dans l'étude originelle. Je ferai une information aux habitants de ce quartier suite aux dernières informations que j'ai reçues.

Pour la compréhension de tous, je précise et rappelle que les opérateurs (Orange, Free, Bouygues, SFR...) ne sont pas à l'origine de ce projet car les zones rurales ne peuvent être rentables. C'est le Département qui, souhaitant la fibre pour tous, a créé le syndicat (SMOVON) dont les adhérents sont les Communautés de Communes dont Vexin Centre. Le SMOVON a retenu TDF dans le cadre d'un appel d'offres pour fibrer les zones rurales et semi rurales avec Val d'Oise Fibre pour suivre les travaux.

En termes de coûts, cette opération très lourde est abondamment et principalement financée par l'Etat, la Région. Les Communautés de Communes participent à hauteur d'environ 10% du montant de l'investissement auquel s'ajoute le coût de fonctionnement d'environ 40 000 € par an.

## **Terrain de sport, d'entraînement et de loisirs synthétique**

Suite à l'appel d'offres lancé en octobre/novembre, l'entreprise la mieux disante sera retenue fin novembre, début décembre.

Par conséquent, le terrain devrait pouvoir être opérationnel pour le printemps.

## **Animation du Village**

L'annulation du marché de Noël a été un véritable crève-cœur pour toute l'équipe. C'est une animation qui exige un travail préparatoire conséquent en énergie et en temps. Un tel rassemblement de population, en extérieur mais aussi en intérieur, ne pouvait s'envisager qu'en toute sécurité. Les conditions sanitaires étaient loin de nous le permettre.

## « Bien Vivre Ensemble »

Notre village bénéficie, dans son ensemble, d'une coexistence respectueuse et agréable. Néanmoins, certains individus s'évertuent, par leurs incivilités répétées, à nuire à ce bien-être.

Quelques exemples :

- Détériorations de jardinières
- Vols de plantes et fleurs dans les parterres
- Dépôts des ordures ménagères dans des sacs plastiques sur les trottoirs (A ce sujet, je vais prendre un arrêté pour faire verbaliser les personnes qui s'évertuent à ne pas mettre leurs déchets dans des containers)
- Stationnement des véhicules sur la totalité des trottoirs
- Casse volontaire du mobilier urbain
- Conflits permanents de voisinage
- Déjections canines sur trottoirs, non ramassées, alors que nous avons posé de nouvelles stations de délivrance de sachets avec poubelles.
- etc....

Pour rompre avec ce triste tableau et à quelques jours de la fin de l'année, je m'associe à tous ceux qui espèrent tourner la page de cette pandémie dramatique et fêter en famille, entre amis, des fêtes de Noël et de fin d'année heureuses et sereines.

Prenez bien soin de vous, de votre famille et de ceux qui vous entourent.

Bien à vous  
Michel GUIARD

## A savoir

Le recensement de la population de notre village, décidé par l'INSEE, aura lieu **du 21 janvier au 20 février 2021** ( sous réserve des contraintes sanitaires - COVID19 )



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### Distribution des colis de Noël

La situation sanitaire nous a amenés à annuler le traditionnel « café gourmand » au cours duquel les colis de Noël sont distribués.

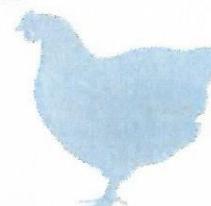
Aussi, une **permanence sera assurée les lundi 14 et mardi 15 décembre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 dans la salle polyvalente** située derrière la mairie pour le retrait des colis.

Un courrier sera envoyé aux bénéficiaires pour les y inviter.





# RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



**Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène a augmenté ces dernières semaines en Europe.**

**Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez :**

- ▶ confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- ▶ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

**Ces animaux sont sensibles au virus de l'influenza aviaire.**

**L'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :**

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans **précaution particulière** ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



**Si une mortalité anormale est constatée :** conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.